

## Une délégation du ministère de l'éducation, de la formation et de la francophonie du Vanuatu a visité le GIEP-NC

Une délégation du ministère de l'éducation, de la formation et de la francophonie du Vanuatu a été reçue par les représentants du Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles en Nouvelle-Calédonie les 9 et 12 décembre 2019.

Cette visite fait suite à la signature, le 28 octobre, d'une convention de coopération entre le gouvernement de la république du Vanuatu et le GIEP-NC qui a pour objet de décrire les actions pouvant être mises en oeuvre dans un objectif commun de développement d'actions de coopération en matière de formation professionnelle dans l'Industrie, le Transport et logistique, la Maintenance automobile, l'Hôtellerie et restauration, et le Maritime.



### Les membres de la délégation de la république du Vanuatu :

- M. Hopkins DICK, chef de la délégation, chef des services éducatifs,
- M. Arsène LIATLATMAL, adjoint, Unité des formations continues,
- M. Pita TARITAVOA, adjoint au service des bourses et formations,
- M. Jean-Claude DINNE, attaché éducatif et consul de la république du Vanuatu.

### Les représentants du GIEP-NC :

- M. Jean-Louis D'ANGLEBERMES, membre du gouvernement chargé d'animer et de contrôler les secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, et du suivi du XI<sup>e</sup> FED territorial,
- M. Félix CHOCZYNSKI, chargé de mission auprès de M. Jean-Louis D'ANGLEBERMES,
- M. Gabriel MUAVAKA, directeur par intérim du GIEP-NC,
- M. Pascal VELASCO, directeur adjoint du GIEP-NC, en charge de la formation.

Ensemble, ils ont visité les différents plateaux techniques et rencontré les responsables de pôles et formateurs du GIEP-NC. L'occasion pour la délégation d'apprécier l'étendue des formations offertes, les différents sites, ou encore la capacité d'hébergement.

### Pour plus d'information ou d'illustrations photographiques :

contactez Jérôme DEVILLERS, chargé de communication, au 28 61 54 (communication@giep.nc)

La volonté de rationaliser les parcours de formation et de favoriser l'insertion professionnelle a conduit l'EFPA, l'EMM et l'IDC-NC, ainsi qu'une partie des services de la DFPC, à s'unir en 2019 pour former le GIEP-NC : le Groupement pour l'Insertion & l'Évolution Professionnelles.

Les formations professionnelles mises en oeuvre par le GIEP-NC s'adressent :

- Aux publics les plus éloignés de l'emploi afin de favoriser leur insertion ;
- Aux entreprises et à leurs salariés, par une offre de formation professionnelle continue (remise à niveau technique, perfectionnement, évolution technologique, reconversion professionnelle, VAE...) proposée par les pôles Hôtellerie Restauration, Industrie, Maintenance automobile / engins, Métiers de la mer, et Transport Logistique.

Le pôle Information Orientation accompagne le public sans rendez-vous du lundi au vendredi (7h30 à 11h) au 1, rue de la Somme au centre-ville de Nouméa (ex IDC-NC).

Le pôle SPOT prépare le public le plus éloigné de l'emploi à intégrer des formations qualifiantes et favorise son insertion.

## Une délégation du ministère de l'éducation, de la formation et de la francophonie du Vanuatu a visité le GIEP-NC



• **Lundi 09 décembre :**  
**visite du siège du GIEP-NC (10, rue KATAOUI)**  
**et du site de Nouville (38, avenue James COOK).**

La visite du Pôle Hôtellerie Restauration et de ses cuisines en situation de travail fut suivie d'une invitation à déjeuner au restaurant d'application Le NEW VILLE. Un rendez-vous gastronomique qui a démontré le savoir-faire des stagiaires en matière de valorisation des produits locaux.



La visite du Pôle Métiers de la mer a permis d'attirer l'attention sur les enjeux de la formation à la réglementation maritime internationale, notamment vis à vis des investisseurs.

L'étendue de l'offre de formation continue a d'ailleurs suscité un vif intérêt quant aux possibilités vis à vis des populations du Vanuatu dans un contexte de micro-économie. Une solution d'apprentissage que la délégation souhaite mettre en oeuvre à très courts termes dans l'archipel.



• **Jeudi 12 décembre :**  
**visite des sites de Bourail (75, rue DUVERGIER)**  
**et de Ducos (9, rue PAPIN).**

La visite du pôle Industrie et du pôle Transport Logistique situés à Bourail a débuté par les plateaux techniques de la maintenance industrielle. L'occasion de préciser le fonctionnement des formations en *Factory Training* : les stagiaires se forment sur des machines de synthèse similaires à celles qu'ils pourraient retrouver en entreprise.



L'exemple proposé à la délégation fût celui du fonctionnement de la chaîne d'embouteilleuse automatique, une machine moderne de haute technologie.

Après avoir échangé sur la partie sécurité, notamment sur le système OSPAT qui permet de contrôler les stagiaires sur leurs capacités à prendre leur poste sur des machines, la délégation s'est dirigée vers les ateliers de soudure et de métallurgie pour une rencontre avec les bénéficiaires d'une formation en chaudronnerie.

La visite des hébergements, d'une capacité de 60 lits avec restauration, à permis à la délégation d'apprécier l'offre proposée par le GIEP-NC : en chambres individuelles ou doubles, avec sanitaires individuels ou communs, les prestations comprennent également l'accès à une laverie ainsi qu'une couverture WIFI gratuite.



La découverte du plateau technique du Pôle Maintenance automobile / engins à Ducos, dernière étape de la délégation, s'est déroulée en présence des stagiaires de la formation Techniciens de maintenance sur engins miniers.

Une visite qui s'est conclue par la présentation du modèle de collaboration entre les professionnels de l'automobile et le pôle mécanique du GIEP-NC.

## Une délégation du ministère de l'éducation, de la formation et de la francophonie du Vanuatu a visité le GIEP-NC

### Une convention de coopération entre le GIEP-NC et le gouvernement de la république du Vanuatu



Dans le cadre de la convention de coopération entre le gouvernement de la République Française et le gouvernement de la République du Vanuatu signée le 23 février 2015, et de la convention cadre de coopération signée entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le gouvernement de la République du Vanuatu, il est prévu la mise en place d'actions de coopération dans le domaine de la formation professionnelle.

Dans cet objectif, M. Jean-Louis d'ANGLEBERMES, président du conseil d'administration du GIEP-NC, et M. Jean-Pierre NIRUA, Ministre de l'éducation, de la formation et de la francophonie au gouvernement de la République du Vanuatu, ont signé le 28 octobre 2019 une convention de coopération d'une durée minimale de 2 ans.

Celle-ci a pour objet de décrire les actions de coopération qui pourraient être mises en œuvre et de préciser les engagements des parties en vue d'atteindre l'objectif commun du développement d'actions de coopération en matière de formation professionnelle dans les domaines suivants :

- Industrie : maintenance industrielle et transformation des métaux ;
- Transport et logistique : transport routier de personnes et de marchandises, métiers de la logistique et de l'entreposage ;
- Maintenance automobile ;
- Hôtellerie et restauration : cuisinier, serveur, entretien des locaux ;
- Maritime.

Ainsi, en fonction des besoins émis par la République du Vanuatu, **le GIEP-NC serait en mesure :**

- **D'insérer des stagiaires ni-vanuatais au sein des formations délivrées par les pôles de compétences du GIEP-NC**, en leur permettant de bénéficier des services disponibles (hébergement sur le site de Bourail, restauration...) ;
- De mettre en œuvre des **échanges de stagiaires dans le cadre de périodes d'application en entreprises** afin de favoriser la découverte culturelle et linguistique ;
- De **délivrer au Vanuatu certaines formations** répondant aux attentes locales ;
- De proposer en tant que de besoin des actions de **remise à niveau des formateurs ni-vanuatais** ;
- **D'étudier et concevoir tout projet de plan de formation** sollicité par une institution ou une entreprise de la République du Vanuatu ;
- De faire connaître et diffuser auprès des acteurs de la formation et des secteurs économique du Vanuatu **les possibilités de formation délivrées par le GIEP-NC** ;
- **D'effectuer des audits de formation et des études techniques** sollicitées par le gouvernement de la République du Vanuatu ;
- De **mettre à disposition du personnel dans les domaines de la formation** en fonction des besoins exprimés.

Pour sa part, **le gouvernement de la République du Vanuatu s'engage à :**

- **Accompagner et faciliter les démarches administratives** dans la réalisation des actions de coopération ;
- **Tenir informé le GIEP-NC de tout appel d'offre** initié par la République du Vanuatu dans les champs d'application de la convention ;
- **Faciliter l'établissement de contacts** entre le GIEP-NC et les autorités ou entreprises de la République du Vanuatu susceptibles d'être intéressées par les prestations de formation proposées ;
- **Mettre en œuvre des échanges de stagiaires dans le cadre de périodes d'application en entreprises** afin de favoriser la découverte culturelle et linguistique ;
- **Reconnaitre les titres** nationaux délivrés par le ministère de l'emploi français et les titres professionnels de la Nouvelle-Calédonie.

Chacune des parties s'est engagée à assurer un suivi régulier des stagiaires. Une rencontre bi-latérale annuelle sera organisée alternativement au Vanuatu et en Nouvelle-Calédonie. Des commissions techniques permettront le suivi des actions en cours.